

Déclaration UE de conformité

- Lunette de protection pour l'industrie modèle **IRIS 2 incolore**, référence 0240 et suivantes.
- **Fabricant** : AUBOUEIX S.A.S., 49, Rue de l'Ancienne Mairie, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : AUBOUEIX S.A.S..

- Lunette **IRIS 2 incolore**.



- La lunette **IRIS 2 incolore** est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 et en application de la norme européenne NF EN 166 : 2002.
- L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION, n°2754, a effectué les examens UE de type de la lunette **IRIS 2 incolore** (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type, n°**2754/0090/085/02/20/0440**.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 12 avril 2024



Pour AUBOUEIX S.A.S. : AUBOUEIX Stéphane, Président